



Maîtriser les règles du Contrat à Durée Déterminée

Contexte

Le contrat de travail à durée déterminée est un contrat d'exception qui doit être utilisé selon des règles strictes. A défaut, l'association prend le risque d'une requalification en CDI et d'importantes sanctions financières. Il est donc important de bien maîtriser la réglementation relative à ce type de contrats pour limiter les risques.

Personnes concernées / Prérequis

Tout professionnel avec une mission Ressources Humaines. Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs opérationnels

- Bien connaître la réglementation des contrats de travail à durée déterminée pour les utiliser au mieux et en toute légalité, en fonction des besoins de l'association.

Contenu

La réglementation du Contrat à Durée Déterminée

Les cas de recours aux contrats à durée déterminée : des cas strictement limités par la loi

Peut-on encore conclure des CDD multi remplacements ?

Le régime juridique des contrats à durée déterminée

- La forme du contrat et les clauses obligatoires,
- Le calcul de la période d'essai,
- Définir le terme du contrat,
- Peut-on faire des avenants au CDD ?

La fin du contrat à durée déterminée

- Que se passe-t-il au terme du CDD ?
- Quid si le salarié refuse un CDI ? la suppression des allocations chômage mise en place depuis le 1^{er} janvier 2024 : procédure à suivre (facultative ou obligatoire ?)
- Dans quels cas peut-on rompre de façon anticipée un CDD ?

La succession de contrats à durée déterminée

- Distinguer renouvellement et succession de contrats
- Dans quels cas faut-il respecter un délai de carence ?

Le statut du salarié en contrat à durée déterminée

Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

Modalités d'accès à la formation

- Disposer d'un ordinateur avec une connexion internet, d'un micro et d'une webcam.
- Les informations de connexion seront transmises après réception de la convention signée. Un contact URIOPSS sera indiqué aux participants en cas de problème de connexion.

Au préalable : un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

Pendant la formation : accueil des participants et présentation du déroulement de la formation

- **Distanciel** : sur la base des **captures d'écran ou enregistrements des temps de connexion**, effectués lors de la formation (document conservé uniquement à des fins administratives) :

Sanction de la formation : un **certificat de réalisation individuel** sera adressé à l'employeur, attestant le nombre d'heures réellement effectuées, **une copie devra être remise au stagiaire**.

Les outils pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation

Déroulement

- Modalité : **distanciel INTER établissements**
- Durée : **2 demi-journées de 3h30, soit 7 heures de formation**
- Dates et horaires : **les 19 & 21 mai 2026 – 9h00/12h30**
- Lieu : **Classe virtuelle**
- **12 participants maximum**

Accessibilité de la formation

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : n.ponchelle@uriopss-normandie.fr

Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application...)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Tarif ADHERENT 2026 (à jour de la cotisation 2026)

Coût pédagogique : **252,00 € par stagiaire**

Intervenante

Anne BIDOU – Juriste spécialisée en Droit du Travail